



GROUPE JAJ
(FR 0004010338- GJAJ)

SUSPENSION DE COTATION

En date du 8 juin 2011, Groupe JAJ a demandé à NYSE Euronext la suspension de cotation de ses actions à partir de ce jour, jusqu'à nouvel avis.

Le permis de construire (relatif à la promesse de vente signée en décembre 2011 de nos terrains) n'étant toujours pas déposé, il ne nous est pas possible de communiquer le montant de cette vente le prix étant lié à la superficie constructible.

La Direction de GROUPE JAJ a demandé la suspension de cotation afin d'assurer l'égalité de traitement et d'accès à l'information de tous ses actionnaires.

Groupe JAJ communiquera ultérieurement tous les éléments permettant de conduire à la reprise de cotation du titre.